

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2019

Le 31 janvier 2019 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT, Joceline BROISSIAT, Pauline JOUFFROY.

Mrs Eric BIGORNE, Yves GERAY, Julien MARICHY, Michel PERNET, David NICOLAS, Eric VUILLET.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel PERNET

### **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 20 décembre 2018 :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 20 décembre 2018.

#### **1 - Aménagement du carrefour rue Désiré Barodet/route de Saint Georges**

Le projet définitif d'aménagement du carrefour a été présenté par ECLA. Les travaux prévus dans le cadre du marché vont jusqu'au profil 8 du plan.

Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre les travaux le long de la propriété 48, route de Saint Georges de façon à obtenir une continuité. L'Entreprise SJE doit fournir un devis complémentaire.

#### **2- Rattachement de la commune de Baume les Messieurs à ECLA - recomposition du Conseil Communautaire (délibération n° 01/19)**

Le Conseil Communautaire d'ECLA, par délibération en date du 20 décembre 2017, a émis un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Baume les Messieurs au sein d'ECLA.

Le Conseil Municipal a émis également un avis favorable à l'adhésion de ladite Commune par délibération en date du 18 janvier 2018.

Monsieur le Préfet, par arrêté du 10 décembre 2018, a autorisé l'adhésion de la Commune de Baume les Messieurs à ECLA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Dans ce contexte, il convient de procéder à la recomposition du Conseil Communautaire selon l'article L5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, ECLA ayant délibéré dans ce sens le 24 janvier 2019.

Il est proposé au Conseil Municipal la répartition basée sur l'accord local à 64 Conseillers Communautaires répartis comme suit :

- Lons le Saunier : 25 sièges
- Montmorot : 4 sièges
- Perrigny : 2 sièges
- Courlans : 2 sièges

- Courlaoux : 2 sièges
- Macornay : 2 sièges
- Trenal : 2 sièges
- Et les 25 autres communes à 1 siège, à savoir Baume les Messieurs, Bornay, Briod, Cesancey, Chille, Chilly le Vignoble, Condamine, Conliège, Courbouzon, L'Etoile, Frébuans, Geruge, Gevingey, Messia sur Sorne, Moiron, Montaigu, Pannessières, Le Pin, Pably, Revigny, Saint-Didier, Verges, Vernantois, Vevy, Villeneuve sous Pymont.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette nouvelle répartition.

### **3 - Budget 2019 : travaux à prévoir**

- Enrochement rue des Condamines
- Reprise section de berge au départ de la rue du Moulin
- Enfouissement réseau Orange route de Saint Georges
- Assainissement rue du Moulin
- Assainissement Hameau de Saint Georges
- Achat d'une table rallongée à la Grand-Mare et jeux éducatifs
- Achat tableau blanc pour l'école
- Achat sonnette longue portée pour l'école
- Achat d'un percolateur
- Achat frigo double porte cuisine salle des fêtes
- Remplacement poteau incendie rue Eugène Robelin

### **4 - Etude de devis :**

- Isolation grenier de l'école : le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

### **5 - Informations et questions diverses :**

➤ Assainissement rue D. Barodet/rue P.Sordet/rue du Moulin/Hameau de Saint-Georges

Réunion avec la Direction et le Service Assainissement d'ECLA le 30 janvier 2019.

- Rue Désiré Barodet : Détournement du réseau situé sur les parcelles privées (propriété Decosse et école) et régler le problème d'inondation de la propriété Maréchal. Le Service Assainissement a chiffré le détournement du réseau (25 000.00 € HT). Il souhaite étudier un projet de mise en séparatif (déconnexion des grilles et de la fontaine) de la rue D. Barodet afin d'évaluer la faisabilité de ces travaux (rapport coût/quantité d'eau pluviale déconnectée). Le Service Assainissement va contrôler les raccordements de la propriété Maréchal afin de comprendre l'origine des mises en charge de la partie privée.
- Rue Prosper Sordet : le Service Assainissement est confronté à des volumes d'eau collectés par temps de pluie très importants, qui mettent en surcharge les réseaux et perturbent le bon fonctionnement de la station. Pour

information, cette rue dispose d'un réseau séparatif sur le tronçon mairie-lavoir. Le Service Assainissement souhaite étudier un projet de mise en séparatif de la fin de la rue afin d'évaluer la pertinence de ces travaux.

- Quartier du Moulin : le projet de création d'un collecteur pour desservir les habitations du quartier a été réalisé. Une convention de passage sur sa propriété a été signée par Monsieur Baldyga. Les travaux ont été budgétés et commandés. L'entreprise a été bloquée par un des riverains. La commune organisera une rencontre avec les riverains, le Service Assainissement et l'entreprise afin de finaliser ces travaux.
- Quartier Hameau de Saint-Georges : le Service Assainissement va faire étudier le projet de collecte des eaux usées qui sera proposé aux 13 habitations.

#### ➤ Implantation éoliennes sur la Commune de Cesancey

Le collectif ESR (Eoliennes Sud Revermont) demande que la Commune adresse une lettre au Maire avec copie aux Conseillers Municipaux de Cesancey pour lui demander à être associée à toute réflexion sur ce sujet avant d'engager un projet.

#### **COMPTE-RENDU DES REUNIONS :**

- le 13 décembre 2018 : ECLA – Conseil Communautaire
- le 15 janvier 2019 : ECLA - Bureau Elargi
- le 22 janvier 2019 : ECLA : point sur les travaux 2019.

#### **REUNIONS A VENIR :**

- le 29/01/2019 : ECLA – Affaires culturelles et communication
- le 22/02/2019 : Réunion avec Maître RAULT - BND Canal
- le 21/03/2019 : Réunion communale évaluation cadastre
- le 27 mars 2019 : SICTOM Comité Syndical

#### **URBANISME – DOSSIERS EN COURS :**

- DP 01/2019 : Dossier déposé le 17/01/2019 par Monsieur Mickaël VELLA pour la réalisation d'une piscine semi enterrée située sur la parcelle cadastrée AA 94, sise 152, rue des Vignettes.

#### **URBANISME – DOSSIERS NOTIFIES :**

- DP 12/2018 : Arrêté de non opposition en date du 16/01/2019 d'un dossier déposé le 13/12/2018 par Monsieur Pierre CLAVIER pour la création d'un portillon sur la parcelle cadastrée AA 145, sise 2, Cour Saint Vincent.
- PC 05/2018 : Arrêté de non opposition en date du 17/01/2019 d'un dossier déposé par la SCI 4GDC représentée par Monsieur GUILLOT Dominique pour la construction de 4 garages situés sur la parcelle cadastrée AB 1, sise 93, Cour Saint Vincent.

- DIA 01/2019: Vente par la SCI 4GDC représentée par Monsieur GUILLOT Dominique au profit de Madame RISSE-NEUVILLE Elodie des parcelles cadastrées AB 173, 174, et 175, Cour Saint Vincent.
- DIA 02/2019: Vente par la SCI 4GDC représentée par Monsieur GUILLOT Dominique au profit de Monsieur MATHIEU Frédéric et Madame JAILLET Pauline des parcelles cadastrées AB 172, 174, Cour Saint Vincent.

**PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX LES 14 ET 28 MARS 2019.**

Le Secrétaire



Michel PERNET

Le Maire,



Paulette M...

